

LA X<sup>e</sup> FÊTE ANNUELLE DU TIR FRANÇAIS (ROUBAIX 1910)

L'arrivée à Roubaix d'un Bataillon DU 127<sup>e</sup> DE LIGNE

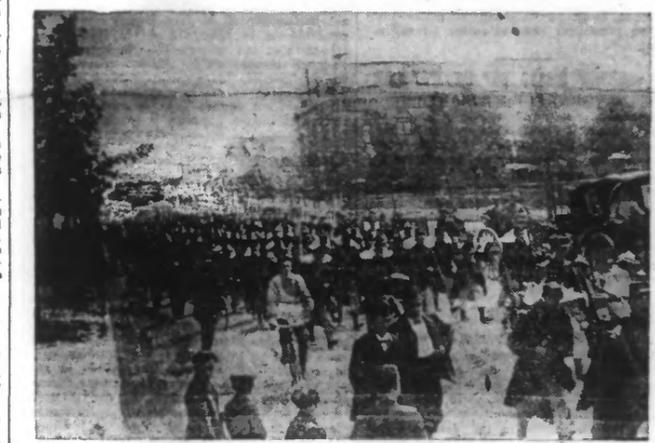
Les troupes, acclamés par la population, qui s'est massée en foule sur leur passage, font leur entrée à Roubaix. -- Le 1<sup>er</sup> bataillon du 127<sup>e</sup> de ligne, précédé de la musique du 43<sup>e</sup>, arrive à midi sur la Grand'Place, venant par le Parc de Barbioux. -- Les soldats défilent au milieu des applaudissements. -- Arrestation d'un individu qui insultait l'armée. -- La réception à la Mairie

Le 1<sup>er</sup> bataillon du 127<sup>e</sup> de ligne, venant de Valenciennes afin d'assurer les services de la fête de tir, a fait lundi à midi une entrée triomphale à Roubaix, pendant tout le temps que durera cette fête, c'est-à-dire jusqu'au 27 juin prochain, il va tenir garnison. La patriotique population de Roubaix lui a fait un accueil à la cordialité duquel nos sol-



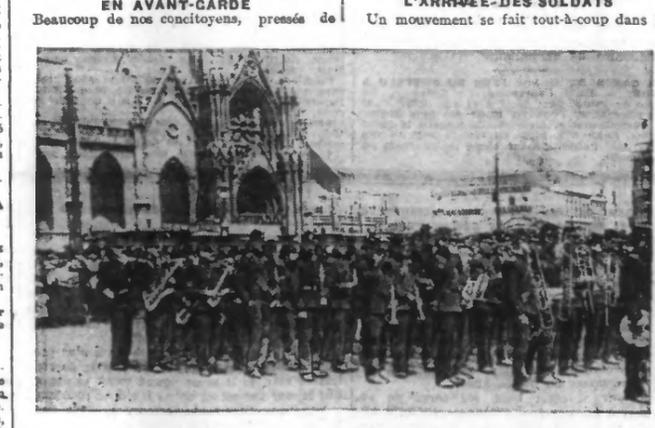
LE COMMANDANT AGAMAR au milieu de son bataillon, sur la Grand'Place

dat et leurs chefs ont un droit bien légitime, mais qui n'en a pas moins dû les toucher vivement. Comme l'a dit M. le commandant Agamar en témoignage sa reconnaissance à M. le Maire de Roubaix pour cet accueil, la généreuse population de Roubaix a prouvé en cette circonstance que l'armée et le pays n'ont vraiment qu'un seul cœur. AVANT L'ARRIVÉE DE LA TROUPE Dès 10 heures et demie du matin, l'on remarque déjà en ville une animation inaccou-



LE PASSAGE DU BATAILLON AVENUE DES VILLAS

tumée. Peu à peu, les alentours de la Grand'Place, la rue Neuve, le boulevard de Paris, le Beau Jardin et ses alentours se garnissent d'une foule avide d'assister au spectacle toujours impressionnant et si rare à Roubaix, d'un défilé de troupes, musique en tête. Bon nombre se campent sur le passage, de chaque côté de la chaussée; mais d'autres se dirigent vers le rond-point du Parc de Barbioux où doit avoir lieu la réception des troupes par la Commission d'organisation de la Fête de tir et les membres du Cercle Militaire.



LA MUSIQUE DU 43<sup>e</sup> DE LIGNE SUR LA GRAND'PLACE

voir les soldats, n'avaient pas eu la patience d'attendre leur arrivée et s'étaient tenus au-devant d'eux, à pied ou en bicyclette, à quelque distance de Roubaix, avant-garde de la population dont ils leur portaient le premier salut. LA FOULE A onze heures le boulevard de Paris est d'un bout à l'autre, déjà noir de monde et l'on se hâte, malgré la chaleur ressentie sous les ardents rayons d'un soleil de feu, pour assister à l'arrivée. Cependant, à 11 h. 10, M. le commandant Desputre, président du Cercle Militaire de Roubaix, entouré par MM. les officiers de réserve et de territoriale en grande tenue, arrive et se tient bientôt au milieu des membres de la Commission d'organisation de la Fête de

Bataillon fait notre balayette sur le commandement. La troupe se met en marche.

L'ETAPE DU 1<sup>er</sup> BATAILLON Parti de Valenciennes dimanche 5 heures du matin, le 1<sup>er</sup> bataillon du 127<sup>e</sup> de ligne, commandé par le capitaine Agamar et MM. les capitaines Caron et Hatarez, et qui comprend 475 hommes, a cantonné la nuit de dimanche à lundi, à Mouchin, d'où il est parti lundi matin, à 5 heures, accomplissant ainsi un trajet de soixante kilomètres environ. Les hommes étaient en tenue de campagne, pantalon de treillis.

LE DÉFILE PAR LE BOULEVARD DE PARIS ET LA RUE NEUVE JUSQU'À LA GRAND'PLACE On ouvre difficilement un chemin pour le passage de la troupe, au milieu de cette foule intense, évaluée à plusieurs milliers de personnes. En tête, la musique du 43<sup>e</sup> joue avec maestria de vibrantes marches. Les soldats sont fêtés et acclamés. De temps à autre, on reconnaît parmi ces jeunes gens, à l'air joyeux, un parent ou un ami, et un salut cordial est échangé. Bientôt la foule se met, elle aussi en mouvement et emboîte le pas aux soldats, leur rendant même la marche un peu pénible.

Tout le long du parcours, les habitants ont parois leurs fenêtres avoc entrain.

UN INCIDENT

UN INDIVIDU QUI MANIFESTE CONTRE L'ARMÉE, EST MALMENÉ PAR LA FOULE. -- IL EST ARRÊTÉ

Comme le bataillon arrivait à hauteur de la rue Chanzy, un incident, le seul d'ailleurs qui s'est produit, est occasionné par un individu qui, s'adressant au médecin-major, lance diverses épithètes insultantes, au nombre desquelles on saisit celles-ci : « La croix en l'air ! A bas l'armée ! » Il tente même de frapper les soldats qui passent en ce moment. La foule indignée, se précipite sur lui et quelques coups lui sont portés. Il serait même fort malmené si les agents de la sûreté, accourus, ne le soustraient à la colère de ceux qui l'ont vu se livrer à son odieuse manifestation. Mais l'individu se défend vigoureu-

sement, et les agents sont contraints de lui passer des entraves aux pieds et aux jambes pour le maîtriser. Il injecte alors violemment les agents de sûreté Masse et Dhalluin, et l'agent de police Alfred Clarisse. On le conduit au poste de la sûreté. Fort surexcité, il continue à s'y répandre en injures contre la police. C'est un nommé Huche Meurant, âgé de 26 ans 1/2, demeurant à Roubaix, rue de Beauveaux, 2. Il a déjà été condamné en 1904 pour outrages et rébellion envers la police. Puis, pendant son service, qu'il accomplit en Afrique, il fut condamné à mort par le Conseil de guerre, pour avoir frappé un supérieur. Sa peine fut commuée en dix ans de prison. Pendant qu'il subissait sa peine, il contracta une maladie. On fit signer en sa faveur une pétition demandant sa grâce; celle-ci lui fut octroyée il y a environ un mois. Sur ces entrefaites il avait été réformé.

Meurant a été écroué et conduit à Lille dans la soirée. Il sera poursuivi pour outrages à l'armée et aux agents, rébellion envers la police et cris séditieux.

L'ARRIVÉE SUR LA GRAND'PLACE LA RÉCEPTION À LA MAIRIE

Les soldats sont parvenus dans la rue Neuve, maintenant la foule les encadre et les suit, se mêlant même à eux et rompant les cordons des agents. Autour d'eux on crie : « Vive l'armée ! » De braves gens les accompagnent en dansant. Les troupiers sont obligés de protester amicalement contre cet enthousiasme : « Mais laissez-nous passer ! disent-ils en souriant. » En arrivant à la Grand'Place, ils sont littéralement portés et même involontairement bousculés tellement l'on se presse pour les voir de plus près. La foule qui emplit le vaste quadrilatère applaudit longuement le bataillon et la musique. Des acclamations et des cris répétés de : « Vive l'armée ! » se font entendre. Une joie manifeste se répand sur le visage des soldats et de leurs chefs agréablement surpris de cette réception chaleureuse et spontanée.

A la Grand'Place, le service d'ordre est dirigé par M. Marion, commissaire central. Le commandant Agamar fait passer son bataillon sur la Grand'Place. M. Eugène Motte, Maire de Roubaix, entouré des adjoints et des membres du Comité de la fête de tir s'avance au devant de lui et lui souhaite la bienvenue. Il l'invite à bien vouloir se rendre dans un salon de l'Hôtel-de-Ville à la réception offerte en son honneur.

Pendant ce temps, le public entouré avec sympathie les troupiers qui ont formé les faisceaux et prennent un repos bien mérité. Incommodé par la chaleur, un homme de la 1<sup>re</sup> Compagnie, le soldat François Lannoy, âgé de 22 ans et originaire de Bruay, a dû être conduit à la pharmacie de M. Deschodt, qui l'a fait admettre à la Fraternité. Dans le courant de l'après-midi, son état est des plus satisfaisants; M. le major Vanlat l'avait visité lui-même à l'hôpital.

A L'HOTEL DE VILLE

M. le Commandant Agamar est reçu, dans la salle des mariages, par M. Eugène Motte, Maire de Roubaix, entouré des adjoints G. Sayet, E. Leblanc, G. Dewitte, adjoints; Segard, conseiller municipal, et par MM. V. Renard et les membres du Comité, M. le commandant Desputre et les officiers du Cercle Militaire.

ALLOCATION DE M. EUGÈNE MOTTE

Vous venez de voir, mon Commandant, dit M. Eugène Motte, avec quelle affection la ville de Roubaix vous a accueilli. J'ai le devoir et la joie de vous saluer et d'interpréter les généraux sentiments de la population.

Nous aimons l'armée depuis toujours, depuis le plus petit trouper jusqu'au grand chef, en passant par tous les grades. Vous voyez combien Roubaix participe aux sentiments patriotiques, combien il aime l'uniforme qui porte les soldats, et combien on est heureux de vous y posséder pendant trois semaines.

REPONSE DE M. LE COMMANDANT AGAMAR

M. le Commandant Agamar, très touché des nombreuses marques d'affection qui se sont adressées à notre ville, lui et ses soldats ont reçu, remerciements chaleureusement M. Eugène Motte des paroles bienveillantes qu'il vient de lui adresser et par lesquelles il a traduit les sentiments de la population de Roubaix tout entière. En son nom et au nom de son bataillon, il prie M. le Maire d'être assuré de sa gratitude.

DANS LES CANTONNEMENTS

La réception terminée, le bataillon se divise en deux fractions pour gagner ses cantonnements. On sait, qu'en effet, les soldats sont logés par moitié au nouvel Hôtel-des-Pompiers, boulevard Gambetta et au groupe scolaire de la rue Linné, aménagés à cet effet. Vers 1 heure moins 1/4, les soldats se mettent en route. Lentement, la foule s'était déjà dispersée, heureuse d'avoir pu manifester les sentiments de fierté qu'elle éprouve en présence de notre vaillante armée.

LE CONCERT DE LA MUSIQUE DU 43<sup>e</sup> DE LIGNE AU STAND DE TIR

L'après-midi au Stand de tir, de 4 à 5 heures, un brillant concert a été donné en présence d'un nombreux et élégant public, par la

général connaissance tous les jours de 9 heures à midi, de 2 à 5 heures du soir.

A l'expiration de ce délai, un commissaire enquêteur, désigné à cet effet par M. le Préfet, recevra à la Mairie, le 15 juin courant, de 10 à 3 heures du soir, les observations qui pourraient être faites sur ledit projet.

SIMPLEX, meilleur des appareils à Jones de piano. Vente et loc. Maison SCREPEL, 138, Gde-Rue, Roubaix. Téléph. 21.12. 214-3

UN AGENT DE POLICE A LA FRATERNITE. -- M. le docteur Butruille vient de faire admettre à la Fraternité, l'agent de police de 1<sup>re</sup> classe M. Alfred Vanmarck, qui le 11 janvier dernier, avait fait une chute grave en descendant à 22<sup>e</sup> étage, rue de Royoy, 21. La guérison d'une blessure qu'il s'était faite au genou droit se prolongeant inutilement, M. Butruille, appelé à l'examiner, déclara qu'un tendon du triceps s'était rompu, et qu'une opération seule pourrait permettre la ligature. Une large incision fut donc pratiquée et la ligature opérée.

La guérison pourra maintenant s'obtenir, mais peut-être sera-t-elle longue.

Pour vos heures de congé, adressez-vous à l'Administration, Laiterie, 10, Gde-Place, Tg. ou 27, Gde-Rue, Rx; prix 2.70 à 3.10.

UNE IMPORTANTE TROUVAILLE. -- Un coursier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES PETITES ANNONCES D'OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI, en vue de la vente, occasions, cycles et autos, chiens et chevaux, etc., etc., qui nous sont remises avant 11 heures pour l'édition du matin, paraissent d'abord et gratuitement, dans l'édition du soir.

ARRÊTATION D'UN EXPULSÉ. -- Le gendarme à service, samedi soir, vers sept heures, boulevard-Gambetta, un journalier, Emile Olivier, âgé de 46 ans, originaire de Goot-Sa-Main (Pas-de-Calais).

Cet individu qui habite chez M. Bonte, à Néchin, est inculpé de déviation au cours d'une période d'instruction de 63 jours au 43<sup>e</sup> d'infanterie. De plus, il a déjà été condamné pour inobservation et 6 mois de prison pour déviation.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

général connaissance tous les jours de 9 heures à midi, de 2 à 5 heures du soir.

A l'expiration de ce délai, un commissaire enquêteur, désigné à cet effet par M. le Préfet, recevra à la Mairie, le 15 juin courant, de 10 à 3 heures du soir, les observations qui pourraient être faites sur ledit projet.

SIMPLEX, meilleur des appareils à Jones de piano. Vente et loc. Maison SCREPEL, 138, Gde-Rue, Roubaix. Téléph. 21.12. 214-3

UN AGENT DE POLICE A LA FRATERNITE. -- M. le docteur Butruille vient de faire admettre à la Fraternité, l'agent de police de 1<sup>re</sup> classe M. Alfred Vanmarck, qui le 11 janvier dernier, avait fait une chute grave en descendant à 22<sup>e</sup> étage, rue de Royoy, 21. La guérison d'une blessure qu'il s'était faite au genou droit se prolongeant inutilement, M. Butruille, appelé à l'examiner, déclara qu'un tendon du triceps s'était rompu, et qu'une opération seule pourrait permettre la ligature. Une large incision fut donc pratiquée et la ligature opérée.

La guérison pourra maintenant s'obtenir, mais peut-être sera-t-elle longue.

Pour vos heures de congé, adressez-vous à l'Administration, Laiterie, 10, Gde-Place, Tg. ou 27, Gde-Rue, Rx; prix 2.70 à 3.10.

UNE IMPORTANTE TROUVAILLE. -- Un coursier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES PETITES ANNONCES D'OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI, en vue de la vente, occasions, cycles et autos, chiens et chevaux, etc., etc., qui nous sont remises avant 11 heures pour l'édition du matin, paraissent d'abord et gratuitement, dans l'édition du soir.

ARRÊTATION D'UN EXPULSÉ. -- Le gendarme à service, samedi soir, vers sept heures, boulevard-Gambetta, un journalier, Emile Olivier, âgé de 46 ans, originaire de Goot-Sa-Main (Pas-de-Calais).

Cet individu qui habite chez M. Bonte, à Néchin, est inculpé de déviation au cours d'une période d'instruction de 63 jours au 43<sup>e</sup> d'infanterie. De plus, il a déjà été condamné pour inobservation et 6 mois de prison pour déviation.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

général connaissance tous les jours de 9 heures à midi, de 2 à 5 heures du soir.

A l'expiration de ce délai, un commissaire enquêteur, désigné à cet effet par M. le Préfet, recevra à la Mairie, le 15 juin courant, de 10 à 3 heures du soir, les observations qui pourraient être faites sur ledit projet.

SIMPLEX, meilleur des appareils à Jones de piano. Vente et loc. Maison SCREPEL, 138, Gde-Rue, Roubaix. Téléph. 21.12. 214-3

UN AGENT DE POLICE A LA FRATERNITE. -- M. le docteur Butruille vient de faire admettre à la Fraternité, l'agent de police de 1<sup>re</sup> classe M. Alfred Vanmarck, qui le 11 janvier dernier, avait fait une chute grave en descendant à 22<sup>e</sup> étage, rue de Royoy, 21. La guérison d'une blessure qu'il s'était faite au genou droit se prolongeant inutilement, M. Butruille, appelé à l'examiner, déclara qu'un tendon du triceps s'était rompu, et qu'une opération seule pourrait permettre la ligature. Une large incision fut donc pratiquée et la ligature opérée.

La guérison pourra maintenant s'obtenir, mais peut-être sera-t-elle longue.

Pour vos heures de congé, adressez-vous à l'Administration, Laiterie, 10, Gde-Place, Tg. ou 27, Gde-Rue, Rx; prix 2.70 à 3.10.

UNE IMPORTANTE TROUVAILLE. -- Un coursier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le tiennent à la disposition de son propriétaire.

LES PETITES ANNONCES D'OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI, en vue de la vente, occasions, cycles et autos, chiens et chevaux, etc., etc., qui nous sont remises avant 11 heures pour l'édition du matin, paraissent d'abord et gratuitement, dans l'édition du soir.

ARRÊTATION D'UN EXPULSÉ. -- Le gendarme à service, samedi soir, vers sept heures, boulevard-Gambetta, un journalier, Emile Olivier, âgé de 46 ans, originaire de Goot-Sa-Main (Pas-de-Calais).

Cet individu qui habite chez M. Bonte, à Néchin, est inculpé de déviation au cours d'une période d'instruction de 63 jours au 43<sup>e</sup> d'infanterie. De plus, il a déjà été condamné pour inobservation et 6 mois de prison pour déviation.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. -- L'an dernier, le 22 août, à 10 heures, un ouvrier de la maison Truller, Blum et Meyer, 110 bis, rue de la Gare, a trouvé un titre nominatif de 37.000 francs. Elle s'est empressée de le remettre au bureau de ses patrons. Inutile de dire que ceux-ci le ti